



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le quinze juillet à 20H30.

En application des articles L.2121-7 et suivants du code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal de la Commune de Champigny-sur-Marne, dûment convoqué par Monsieur le Maire, en application de l'article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé à la salle des séances, 12 rue Louis Talamoni – rue Dimitrov, sous la présidence de Monsieur Laurent JEANNE, Maire.

Présents :

M. JEANNE, **Maire.**

MME THIROUX, M. DUVAUDIER, MME AMAR, M. LATRONCHE, MME MUSSOTTE-GUEDJ, M. CHATAUD, M. DUBUS, MME ABCHICHE, M. GOUPIL, MME MORGADO, M. AKKOUCHE, MME SAUSSEREAU, M. BASTIN, MME CARPE, M. NGANDE, MME BERTRAND, M. PICOT, **Adjoints au Maire.**

MME DUVERGER, M. GAUDIERE, M. BOULAY, MME BENAHMED, M. VEDRINE, MME BENOLIEL, MME SAILLAND, M. VIGUIE, MME DEGAGER-PHALANGERE, MME DONATIEN, M. SLIMOVICI, MME DE OLIVEIRA, M. BARON, M. DE ALMEIDA COSTA FONTELAS, M. RIBEIRO, M. LHOSTE, MME THEOPHILE, MME NGANDE, MME CAPORAL, M. FAUTRE (sortie de séance lors du compte administratif et retour en séance au point suivant : Reversement à l'Etablissement Public Territorial redevance spéciale) , M. LURIER, MME ADOМО, M. MAILLER, M. SY, MME MASMOUDI-LAJNEF, M. TITOV, **Conseillers Municipaux.**

Absents excusés :

MME ARRON (donne pouvoir à M. DUVAUDIER), MME PARLOUAR (donne pouvoir à MME CARPE), M. SOLARO (donne pouvoir à MME ADOМО), MME LE LAGADEC (donne pouvoir à M. LURIER), MME ZELIOLI (absente).

Conformément à l'article L.2121.15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil.

M. Lionel VEDRINE, conseiller municipal, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

	Présents	Absents représentés	Absent	Votants
Points n°1 à 39	44	4	1	48

Convoqués le 9 juillet 2020



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Direction des Assemblées, Affaires générales et juridiques
Service Travaux des Assemblées
NM/CM

COMPTE-RENDU DU **CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2020**

Désignation d'un(e) secrétaire de séance : Lionel VEDRINE

ADOpte A L'UNANIMITE

Liste des décisions prises par monsieur le maire en application de l'article 1^{er} de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020.

DEC20-384

Mouvement de crédits de chapitre à chapitre du Budget Primitif 2020.

DEC20-385

Reversement partiel du produit de la TEOM 2020 à l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois.

DEC20-386

Versement d'une subvention à l'association "Secours Populaire".

DEC20-392

Attribution de bons d'achats aux familles.

DEC20-393

Reversement des participations des familles encaissées pour des séjours classés transplantées et séjours vacances.

DEC20-456

Attribution d'une aide aux plus démunis avec le concours de la CAF.

DEC20-457

Versement d'une subvention à la SAS MTC ArScénique.

DEC20-460

Reversement d'une fraction de la cotisation annuelle aux activités sportives municipales (adultes et retraités) - Saison 2019-2020.

DEC20-461

Versement d'une subvention aux entreprises exerçant sur le territoire communal.

DEC20-585

Exonération exceptionnelle des droits de voirie 2020 en faveur des commerçants champinois.

DEC20-586

Reversement d'une fraction de la participation des familles encaissées annuellement pour les activités des écoles d'arts pour la saison culturelle 2019/2020.

DEC20-589

Reversement des participations des familles encaissées pour les séjours de vacances familiales.

DEC20-591

Cité éducative du Bois l'Abbé de Champigny-sur-Marne.

Liste des décisions prises par monsieur le maire en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales**DEC20-167 à DEC20-200**

Concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

Renouvellement anticipé d'une case de columbarium à l'effet d'y fonder une sépulture dans le cimetière de Cœuilly.

Renouvellement anticipé de concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

Renouvellement de concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

DEC20-201

Organisation d'activités en direction des jeunes campinois pendant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Modalités de dépenses et de fixation des participations des jeunes.

DEC20-202 à DEC20-228

Renouvellement anticipé de concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

Renouvellement de concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

Concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

DEC20-229

Avenant n°2 à la convention d'occupation précaire au profit de l'Amicale des Musulmans Campinois de terrains située au 42 rue Eugène Varlin, parcelles cadastrées section BN n°77 (191m²) et 163 (757m²), formant une unité foncière d'une superficie totale de 948m² moyennant un loyer mensuel de 375 euros du 1^{er} janvier au 31 mars 2020.

DEC20-230

Défense de la Commune

Désignation de la SCP Lonqueue - Sagalovitsch - Eglie-Richters & Associés pour représenter la Commune dans le cadre de la requête, introduite devant le Tribunal administratif de Melun, demandant l'annulation de la décision de non-opposition à une déclaration préalable délivrée le 18 avril 2019, pour la réalisation de travaux au 46, rue Eugène Courel.

DEC20-231

Désignation de la SCP Lonqueue Sagalovitsch Eglie-Richters & Associés, 6 avenue de Villars, 75007 Paris, pour représenter la Commune dans le cadre de la requête n°1908213, introduite, devant le Tribunal administratif de Melun, par Madame Isabelle JORDERY, par laquelle elle sollicite l'annulation de la décision implicite de rejet du 13 juillet 2019 de sa demande de retrait du permis du 11 mars 201, ensemble, le permis de construire du 11 mars 2019 délivré par M. BENLOLO pour un terrain situé au 7 villa des Varennes.

DEC20-232

Désignation de la SELARL GAIA pour représenter la Commune dans le cadre de la requête, introduite, devant le Tribunal administratif de Melun, par l'association "Réunissons Polangis «par laquelle l'association sollicite l'annulation de la décision du Ministre de l'intérieur, rejetant sa demande de modification des limites territoriales entre Champigny-sur-Marne et Joinville.

DEC20-233

Centre de vacances de Flumet

Convention de prestation de navettes de car à destination des "Evettes" par la commune de Saint Nicolas la Chapelle - Chef-Lieu - 73590 Saint Nicolas la Chapelle au profit de la ville de Champigny-sur-Marne - 14 rue Louis Talamoni - 94500 Champigny-sur-Marne.

Période du 1^{er} janvier au 30 mars 2020.

DEC20-234

Centre de vacances d'Argelès-sur-Mer

Organisation conjointe entre le Comité de gestion des Œuvres Sociales - CGOS - 14 rue Louis Talamoni - 94500 Champigny-sur-Marne et la ville de Champigny-sur-Marne - 14 rue Louis Talamoni - 94500 Champigny-sur-Marne

Période du dimanche 19 juillet au dimanche 23 août 2020.

DEC20-235 à DEC20-276

Renouvellement anticipé de concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

Renouvellement de concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

Concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

Concession nouvelle dans le columbarium.

DEC20-277

Parkings situés 2/18 rue de l'Egalité à Champigny-sur-Marne. Avenant n°2 à la convention de droit d'usage du 3 octobre 2008 accordé par la société Résidences Sociales de France au profit de la commune de Champigny-sur-Marne en la suspendant pour travaux à compter du 30 septembre 2020 pour une durée prévisionnelle de 34 mois en moyennant une redevance trimestrielle hors taxes et hors charges de 895 euros à la fin des travaux.

DEC20-278

Consignation de la somme de 102 000€ représentant 15 % de l'évaluation de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales suite à l'exercice du droit de préemption à l'occasion de la mise en vente d'un pavillon sis 15 rue du Piple.

DEC20-279

Désignation de l'étude de Maître BERNIER et LAFORET, notaire à Champigny-sur-Marne, 139 avenue Roger Salengro pour l'établissement d'un acte authentique.

DEC20-280 à DEC20-311

Renouvellement de concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

Renouvellement anticipé de concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

Concession nouvelle dans le columbarium.

DEC20-312

Centre de vacances d'Oléron

Convention de mise à disposition au profit de la Mairie de Sevrans - Direction Enfance Enseignement Jeunesse - 28 avenue du Général Leclerc - 93270 Sevrans

Période du 6 avril (dîner) au 11 avril (déjeuner) 2020.

DEC20-313

Centre de vacances d'Oléron (La Gauterelle)

Convention de mise à disposition au profit de l'association Aroeven Hauts de France - 340/4 avenue de la Marne - 59700 Marcq en Baroeul.

Période du 6 août (dîner) au 19 août (déjeuner) 2020.

DEC20-314 à 329

Renouvellement de concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

Concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

Concession nouvelle dans le columbarium.

DEC20-330

Convention d'expérimentation (Chantier - Ecole sur les îlots de chaleur).

DEC20-331 à 343

Concession nouvelle dans le columbarium.

Renouvellement anticipé de concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

Concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

Renouvellement de concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

DEC20-344

Dossiers de demande de subventions pour l'organisation du projet commémoratif du 150ème anniversaire de la guerre franco-prussienne de 1870-1871 et de la bataille de Champigny.

DEC20-345

Terrain nu cadastré AT160 d'une superficie de 2839m², situé 46 quai Victor Hugo à Champigny-sur-Marne. Convention d'occupation précaire accordée par la SADEV94 au profit de la commune de Champigny-sur-Marne à compter de la date de la signature jusqu'au 31 décembre 2020 à titre gratuit.

DEC20-346 à 383

Concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

Renouvellement anticipé de concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

Renouvellement de concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

DEC20-387

Défense de la Commune

Désignation de la SCP Lonqueue - Sagalovitsch - Eglie-Richters & Associés pour représenter la Commune dans le cadre des requêtes introduites, devant le Tribunal administratif de Melun, par la société Free Mobile, par lesquelles elle demande l'annulation et la suspension du courrier en date du 12 février 2020 par lequel la Commune a sollicité la production de pièces complémentaires à la déclaration préalable relative à l'implantation d'un dispositif de téléphonie mobile sur la parcelle située 9 place de la Résistance.

DEC20-388

Défense de la Commune

Désignation de la SELARL GAIA pour représenter la Commune dans le cadre de la requête introduite, devant le Tribunal administratif de Melun, par Madame XX demandant l'annulation de la décision de refus d'inhumation opposée par le Maire de la Commune de Champigny-sur-Marne.

DEC20-389

Défense de la Commune

Désignation de la SELARL GAIA pour représenter la Commune dans le cadre de deux requêtes, une requête en référé suspension et une requête en annulation introduites, devant le Tribunal administratif de Melun, par Monsieur le Préfet du Val de Marne demandant respectivement la suspension et l'annulation de l'arrêté municipal du 15 avril 2020 ordonnant la cessation immédiate de l'ensemble des chantiers de construction à Champigny sur Marne pendant la période de confinement liée à la lutte contre l'épidémie de COVID-19.

DEC20-390

Création d'une régie d'avances pour l'utilisation des chèques d'accompagnement personnalisé.

DEC20-391

Exercice du droit de préemption portant sur le bail commercial d'un local sis à Champigny-sur-Marne 40, rue Albert Thomas.

DEC20-394 à 455

Concession nouvelle dans le columbarium.

Concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

Renouvellement de concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

Renouvellement anticipé de concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

DEC20-458

Propriété cadastrée DP 152 d'une superficie de 1058m², située au 33 avenue Salvador Allende à Champigny-sur-Marne. Convention d'occupation précaire accordée par la commune de Champigny-sur-Marne au profit de Monsieur Denis Marcel Henri BURGNIES à compter du 8 juin 2020 jusqu'au 31 décembre 2020 à titre gratuit.

DEC20-459

Installation d'antennes relais de vidéo protection sur la tour IFH Rodin et sur la terrasse du bâtiment en surplomb du commissariat de Police, respectivement situées 2 rue et 7 place Rodin Champigny-sur-Marne. Convention de mise à disposition d'emplacements accordée à PARIS HABITAT au profit de la commune de Champigny-sur-Marne à compter, rétroactivement, du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2027 et moyennant une redevance annuelle globale et forfaitaire de 3069,81 euros.

DEC20-462

Subvention DSIL remplacement installation téléphonique EHPAD J. GUITTARD.

DEC20-463

Subvention DSIL programme de rénovation énergétique.

DEC20-464 à 501

Conversion de concession.

Concession nouvelle dans le columbarium.

Concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

Renouvellement de concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

Renouvellement anticipé de concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

DEC20-502

Protocole transactionnel

DEC20-503 à 584

Concession nouvelle dans le columbarium.

Concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

Renouvellement de concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

Renouvellement anticipé de concession d'un terrain à l'effet d'y fonder une sépulture.

DEC20-587

Désignation de la SELARL GAIA pour représenter la commune dans le cadre de la requête en annulation introduite devant la Cour administrative d'appel de Paris, par Madame Attouma Traore, demandant l'annulation du jugement du 5 novembre 2019 au Tribunal administratif de Melun qui rejetait sa requête.

DEC20-588

Terrains cadastrés AT176 - AT82 - AT83 - AT173 - AT91 - AT92 - AT93 - AT94 - AT95 - AU168 et AU 170 d'une superficie de 4511m², situés avenue Carnot à Champigny-sur-Marne. Convention d'occupation précaire accordée par la SADEV94 au profit de la commune de Champigny-sur-Marne à compter de la date de la signature jusqu'au 31 décembre 2021 et à titre gratuit.

DEC20-590

Désignation de la SELARL GAIA, 4 bis Cité Debergue, 75012 Paris pour représenter la Commune dans le cadre de la requête introduite, devant le Tribunal administratif de Melun, par Monsieur DEWITTE par laquelle il demande l'annulation de son évaluation professionnelle au titre de l'année 2019 (requête n°1911609).

DEC20-592

Terrain nu cadastré AT160 d'une superficie de 2839m², situé 46 quai Victor Hugo à Champigny sur Marne. Convention d'occupation précaire accordée par la SADEV94 au profit de la commune à compter de la date de signature jusqu'au 13 novembre 2020 et à titre gratuit.

1)

Décision prise à l'unanimité par le conseil municipal de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin en application de l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales.

ADOpte A L'UNANIMITE**2)**

Centre Communal d'Action Sociale.

a) Fixation du nombre de membres composant le conseil d'administration.

Nombre proposé : douze soit six membres élus en son sein par le conseil municipal et six membres nommés par le Maire (outre celui-ci qui assure la présidence)

ADOpte A L'UNANIMITE

Centre Communal d'Action Sociale.

b) Désignation à scrutin secret à la proportionnelle au plus fort reste des six membres élus en son sein par le conseil municipal pour siéger au conseil d'administration

Les membres ont été élus suite aux résultats obtenus après vote au scrutin proportionnel au plus fort reste comme suit :

Sièges à attribuer : 6

2 Listes présentées :

Liste conduite par Catherine MUSSOTTE GUEDJ :

Catherine MUSSOTTE GUEDJ

Sophie AMAR

Geneviève CARPE

Rosalia MORGADO

Sabrina ABCHICHE

Mylène BENOLIEL

Liste conduite par Valérie ZELIOLI :

Valérie ZELIOLI

Mamadou SY

Hala MASMOUDILAJNEF

Chrysis CAPORAL

Yvon LURIER

Résultats :

Ne participe pas au vote : 0

Votants : 48

Blancs : 0

Nul : 0

Suffrages exprimés = 48

Calcul du quotient électoral = Suffrage exprimés/sièges à désigner = 48/6 = 8

Liste conduite par Catherine MUSSOTTE GUEDJ : → 38 voix = 5 sièges

Liste conduite par Valérie ZELIOLI : → 10 voix = 1 siège

SONT ÉLUES

Catherine MUSSOTTE GUEDJ

Sophie AMAR

Geneviève CARPE

Rosalia MORGADO

Sabrina ABCHICHE

Valérie ZELIOLI

3)

Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne (SIFUREP).

Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant représentant la Commune au sein du comité du Syndicat

Candidature proposée :

Délégué titulaire : Laurent JEANNE
Délégué suppléant : Evelyne SAILLAND

SONT ÉLUS À LA MAJORITÉ

38 votes pour dont 2 procurations

10 abstentions dont 2 procurations

MME CAPORAL, M. FAUTRE, M. LURIER mandataire de MME LE LAGADEC,
MME ADOMO mandataire de M. SOLARO, M. MAILLER,
M. SY, MME MASMOUDI-LAJNEF, M. TITOV

Délégué titulaire : Laurent JEANNE
Délégué suppléant : Evelyne SAILLAND

4)

Syndicat Intercommunal pour la restauration collective (SIRESCO).

Désignation de trois délégués titulaires et de trois délégués suppléants pour représenter la Commune au sein du comité du syndicat - Election au suffrage majoritaire

Candidature proposée par la liste « Champigny alternance » et conduite par Monsieur CHATAUD :

Délégués titulaires:

- Alain CHATAUD
- Sabrina ABCHICHE
- Laurent JEANNE

Délégués suppléants:

- Tatiana SAUSSEREAU
- Aurore THIROUX
- Jacqueline BENAHMED

Candidature proposée par la liste « Ensemble pour Champigny, ville écologique et solidaire » et conduite par Madame LE LAGADEC :

Jeannick LE LAGADEC
Valérie ZELIOLI
Yvon LURIER

SONT ÉLUS À LA MAJORITÉ

38 votes dont 2 procurations pour la liste conduite par Alain CHATAUD

10 vote dont 2 procurations pour la liste conduit par Mme LE LAGADEC

En qualité de délégués titulaires	En qualité de délégués suppléants
Monsieur Alain CHATAUD	Madame Tatiana SAUSSEREAU
Madame Sabrina ABCHICHE	Madame Aurore THIROUX
Monsieur Laurent JEANNE	Madame Jacqueline BENAHMED

5)

Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC).

Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant représentant la Commune au sein du comité du syndicat – Election au scrutin majoritaire

Candidature proposée :

Délégué titulaire : Philippe DUBUS

Délégué suppléant : Wilfrid BASTIN

SONT ÉLUS À LA MAJORITÉ

38 votes pour dont 2 procurations

10 abstentions dont 2 procurations

MME CAPORAL, M. FAUTRE, M. LURIER mandataire de MME LE LAGADEC,
MME ADOMO mandataire de M. SOLARO, M. MAILLER,
M. SY, MME MASMOUDI-LAJNEF. M. TITOV

Délégué titulaire : Philippe DUBUS

Délégué suppléant : Wilfrid BASTIN

6A)

Commission d'appels d'offres.

Désignation de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants représentant le conseil municipal (élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste).

Candidature proposée par la liste « Champigny alternance » :

Délégués titulaires:

- Sophie AMAR
- Aurore THIROUX
- Léon NGANDE
- Bertrand GAUDIERE
- Philippe BOULAY

Délégués suppléants:

- Michel DUVAUDIER
- Jacqueline BENHAMED
- Geneviève CARPE
- Raymonde DUVERGER
- Philippe LHOSTE

Candidature proposée par la liste « Ensemble pour Champigny, ville écologique et solidaire » :

Délégués titulaires:

- Yvon LURIER

Délégués suppléants:

- Jean-Jacques MAILLER

Résultats :

Liste de candidats : 2
Sièges à attribuer : 5

Ne participe pas au vote : 0
Nombre de votants : 48
Procurations : 4
Bulletin blancs ou nuls : 0
Suffrage exprimés : 48

Quotient électoral : $48 / 5 = 9.6$

Liste conduite par Sophie AMAR : → 38 voix = 4 sièges titulaires et 4 sièges suppléants
Liste conduite par Y. LURIER : → 10 voix = 1 siège titulaire et 1 siège suppléant

SONT ÉLUS A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Délégués titulaires:	Délégués suppléants:
Sophie AMAR	Michel DUVAUDIER
Aurore THIROUX	Jacqueline BENHAMED
Léon NGANDE	Geneviève CARPE
Bertrand GAUDIERE	Raymonde DUVERGER
Yvon LURIER	Jean-Jacques MAILLER

6B)

Commission d'appels d'offres.

Désignation de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants représentant le conseil municipal (élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste).

COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Candidature proposée par la liste « Champigny alternance » :

Délégués titulaires:

- Sophie AMAR
- Aurore THIROUX
- Léon NGANDE
- Bertrand GAUDIERE
- Philippe BOULAY

Délégués suppléants:

- Michel DUVAUDIER
- Jacqueline BENHAMED
- Geneviève CARPE

- Raymonde DUVERGER
- Philippe LHOSTE

Candidature proposée par la liste « Ensemble pour Champigny, ville écologique et solidaire » :

Délégués titulaires:

- Jean-Jacques MAILLER

Délégués suppléants:

- Yvon LURIER

Résultats :

Liste de candidats : 2

Sièges à attribuer : 5

Ne participe pas au vote : 0

Nombre de votants : 48

Procurations : 4

Bulletin blancs ou nuls : 0

Suffrage exprimés : 48

Liste conduite par Sophie AMAR : → 38 voix = 4 sièges titulaires et 4 sièges suppléants

Liste conduite par J.J. MAILLER : → 10 voix = 1 siège titulaire et 1 siège suppléant

SONT ÉLUS A LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Délégués titulaires:	Délégués suppléants:
Sophie AMAR	Michel DUVAUDIER
Aurore THIROUX	Jacqueline BENHAMED
Léon NGANDE	Geneviève CARPE
Bertrand GAUDIERE	Raymonde DUVERGER
Jean-Jacques MAILLER	Yvon LURIER

7)

Etablissement Public Campinois de Géothermie

Désignation des cinq membres représentant le conseil municipal au conseil d'administration de l'EPCG.

Suspension de séance à 21h09

Reprise de séance à 21h12

Liste proposée est :

- Yann VIGUIE
- Bertrand GAUDIERE
- Philippe DUBUS
- Delphine BERTRAND
- Chrysis CAPORAL

SONT ÉLUS À L'UNANIMITÉ

Yann VIGUIE
Bertrand GAUDIERE
Philippe DUBUS
Delphine BERTRAND
Chrysis CAPORAL

8)

Caisse des Ecoles.

- a) Fixation du nombre de membres délégués pour représenter le Conseil Municipal au sein du comité d'administration. Nombre proposé : deux
- b) Désignation de ces deux délégués.

SONT ÉLUS À LA MAJORITÉ

38 votes pour dont 2 procurations

10 abstentions dont 2 procurations

MME CAPORAL, M. FAUTRE, M. LURIER mandataire de MME LE LAGADEC,
MME ADOMO mandataire de M. SOLARO, M. MAILLER,
M. SY, MME MASMOUDI-LAJNEF, M. TITOV

Caisse des Ecoles.

- b) Désignation de ces deux délégués.

Candidatures proposées :

- Alain CHATAUD
- Sophie AMAR

SONT ÉLUS À LA MAJORITÉ

38 votes pour dont 2 procurations

10 abstentions dont 2 procurations

MME CAPORAL, M. FAUTRE, M. LURIER mandataire de MME LE LAGADEC,
MME ADOMO mandataire de M. SOLARO, M. MAILLER,
M. SY, MME MASMOUDI-LAJNEF, M. TITOV

Alain CHATAUD
Sophie AMAR

9)

Ecole privée Sainte Thérèse.

Désignation d'un représentant de la Commune de Champigny-sur-Marne au sein de l'organisme de gestion de l'école. Scrutin majoritaire uninominal.

Représentant proposé :

- Aurore THIROUX

EST ÉLUE À LA MAJORITÉ

Aurore THIROUX

38 votes pour dont 2 procurations

10 abstentions dont 2 procurations

MME CAPORAL, M. FAUTRE, M. LURIER mandataire de MME LE LAGADEC,

MME ADOMO mandataire de M. SOLARO, M. MAILLER,

M. SY, MME MASMOUDI-LAJNEF, M. TITOV

10)

Syndicat Autolib Vélib Métropole

Désignation d'un délégué du conseil municipal représentant la Commune au sein du comité du syndicat. Scrutin majoritaire uninominal.

Délégué proposé :

- Yann VIGUIE

EST ÉLU À LA MAJORITÉ

Yann VIGUIE

38 votes pour dont 2 procurations

10 abstentions dont 2 procurations

MME CAPORAL, M. FAUTRE, M. LURIER mandataire de MME LE LAGADEC,

MME ADOMO mandataire de M. SOLARO, M. MAILLER,

M. SY, MME MASMOUDI-LAJNEF, M. TITOV

11)

Syndicat mixte d'action foncière du département du Val de Marne (SAF 94).

Désignation d'un délégué du conseil municipal représentant la Commune au sein du comité du syndicat. Scrutin majoritaire uninominal.

Délégué proposé :

- Philippe DUBUS

EST ÉLU À LA MAJORITÉ

Philippe DUBUS

38 votes pour dont 2 procurations

10 abstentions dont 2 procurations

MME CAPORAL, M. FAUTRE, M. LURIER mandataire de MME LE LAGADEC,

MME ADOMO mandataire de M. SOLARO, M. MAILLER,

M. SY, MME MASMOUDI-LAJNEF, M. TITOV

12)

Etablissement public Société du Grand Paris

Désignation d'un représentant de la commune pour siéger au comité stratégique institué auprès du conseil de surveillance dudit établissement public. Scrutin majoritaire uninominal.

Représentant proposé :
- Laurent JEANNE

EST ÉLU À LA MAJORITÉ

Laurent JEANNE

38 votes pour dont 2 procurations

10 abstentions dont 2 procurations

MME CAPORAL, M. FAUTRE, M. LURIER mandataire de MME LE LAGADEC,
MME ADOMO mandataire de M. SOLARO, M. MAILLER,
M. SY, MME MASMOUDI-LAJNEF, M. TITOV

13)

Etablissement Public Foncier d'Ile de France.

Désignation d'un représentant pour siéger au sein de l'assemblée spéciale dudit établissement. Scrutin majoritaire uninominal.

Représentant proposé :
- Laurent JEANNE

EST ÉLU À LA MAJORITÉ

Laurent JEANNE

38 votes pour dont 2 procurations

10 abstentions dont 2 procurations

MME CAPORAL, M. FAUTRE, M. LURIER mandataire de MME LE LAGADEC,
MME ADOMO mandataire de M. SOLARO, M. MAILLER,
M. SY, MME MASMOUDI-LAJNEF, M. TITOV

14)

Commission Locale d'Evaluation des Charges Territorial (C.L.E.C.T) de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois

Désignation d'un délégué titulaire et un suppléant pour représenter la Commune de Champigny-sur-Marne au sein de la C.L.E.C.T. Scrutin majoritaire uninominal

Délégué titulaire : Sophie AMAR

Délégué suppléant : Michel DUVAUDIER

SONT ÉLUS À LA MAJORITÉ

38 votes pour dont 2 procurations

10 abstentions dont 2 procurations

MME CAPORAL, M. FAUTRE, M. LURIER mandataire de MME LE LAGADEC,
MME ADOMO mandataire de M. SOLARO, M. MAILLER,
M. SY, MME MASMOUDI-LAJNEF, M. TITOV

Délégué titulaire : Sophie AMAR

Délégué suppléant : Michel DUVAUDIER

15)

Commission Locale d'Evaluation des Charges Territorial (C.L.E.C.T) de la Métropole du Grand Paris

Désignation d'un délégué titulaire et un suppléant pour représenter la Commune de Champigny-sur-Marne au sein de la C.L.E.C.T. Scrutin majoritaire uninominal.

Délégué titulaire : Sophie AMAR

Délégué suppléant : Aurore THIROUX

SONT ÉLUES À LA MAJORITÉ

38 votes pour dont 2 procurations

10 abstentions dont 2 procurations

MME CAPORAL, M. FAUTRE, M. LURIER mandataire de MME LE LAGADEC,
MME ADOMO mandataire de M. SOLARO, M. MAILLER,
M. SY, MME MASMOUDI-LAJNEF, M. TITOV

Délégué titulaire : Sophie AMAR

Délégué suppléant : Aurore THIROUX

16)

Commission consultative de l'énergie de la Métropole du Grand Paris

Désignation d'un délégué titulaire et un suppléant pour représenter la Commune de Champigny-sur-Marne au sein commission. Scrutin majoritaire uninominal.

Délégué titulaire : Yann VIGUIE

Délégué suppléant : Aurore THIROUX

SONT ÉLUS À LA MAJORITÉ

38 votes pour dont 2 procurations

10 abstentions dont 2 procurations

MME CAPORAL, M. FAUTRE, M. LURIER mandataire de MME LE LAGADEC,
MME ADOMO mandataire de M. SOLARO, M. MAILLER,
M. SY, MME MASMOUDI-LAJNEF, M. TITOV

Délégué titulaire : Yann VIGUIE

Délégué suppléant : Aurore THIROUX

17)

SADEV 94 (Société d'aménagement et de développement des villes et du département du Val de Marne)

Désignation d'un représentant de la Commune pour siéger et agir au conseil d'administration ainsi qu'à toute assemblée de ladite société. Scrutin majoritaire uninominal.

Représentant proposé : Laurent JEANNE

EST ÉLU À LA MAJORITÉ

Laurent JEANNE

38 votes pour dont 2 procurations

10 abstentions dont 2 procurations

MME CAPORAL, M. FAUTRE, M. LURIER mandataire de MME LE LAGADEC,
MME ADOMO mandataire de M. SOLARO, M. MAILLER,
M. SY, MME MASMOUDI-LAJNEF, M. TITOV

18)

SCIC d'HLM « IDF HABITAT »

Désignation d'un représentant permanent de la Commune de Champigny pour siéger et agir au conseil d'administration de ladite société. Scrutin majoritaire uninominal.

Représentant proposé : Laurent JEANNE

EST ÉLU À LA MAJORITÉ

Laurent JEANNE

38 votes pour dont 2 procurations

10 abstentions dont 2 procurations

MME CAPORAL, M. FAUTRE, M. LURIER mandataire de MME LE LAGADEC,
MME ADOMO mandataire de M. SOLARO, M. MAILLER,
M. SY, MME MASMOUDI-LAJNEF, M. TITOV

19)

SPL Marne au Bois Aménagement

Désignation d'un délégué représentant la Commune de Champigny-sur-Marne pour siéger au conseil d'administration. Scrutin majoritaire uninominal

Délégué proposé : Philippe DUBUS

EST ÉLU À LA MAJORITÉ

Philippe DUBUS

38 votes pour dont 2 procurations

10 abstentions dont 2 procurations

MME CAPORAL, M. FAUTRE, M. LURIER mandataire de MME LE LAGADEC,
MME ADOMO mandataire de M. SOLARO, M. MAILLER, M. SY, MME MASMOUDI-LAJNEF,
M. TITOV

20)

Désignation d'un conseiller municipal chargé des questions de défense dit « correspondant défense » - Scrutin majoritaire uninominal

Délégué proposé : Lionel VEDRINE

EST ÉLU À LA MAJORITÉ

Lionel VEDRINE

38 votes pour dont 2 procurations
10 abstentions dont 2 procurations
MME CAPORAL, M. FAUTRE, M. LURIER mandataire de MME LE LAGADEC,
MME ADOMO mandataire de M. SOLARO, M. MAILLER,
M. SY, MME MASMOUDI-LAJNEF, M. TITOV

21)

Compte de gestion

Rapport présenté par S. AMAR

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

38 abstentions dont 2 procurations
10 votes pour dont 2 procurations
MME CAPORAL, M. FAUTRE, M. LURIER mandataire de MME LE LAGADEC,
MME ADOMO mandataire de M. SOLARO, M. MAILLER,
M. SY, MME MASMOUDI-LAJNEF, M. TITOV

22)

Compte administratif

Sortie de séance de Monsieur Christian FAUTRE, Maire sortant, à 21h31.

Rapport présenté par S. AMAR

38 ne participent pas au vote dont 2 procurations

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

9 votes pour dont 2 procurations
MME CAPORAL, M. LURIER mandataire de MME LE LAGADEC, MME ADOMO mandataire de
M. SOLARO, M. MAILLER, M. SY, MME MASMOUDI-LAJNEF, M. TITOV

Retour en séance de Christian FAUTRE à 21h49.

23)

Reversement à l'Etablissement Public Territorial redevance spéciale

Rapport présenté par S. AMAR

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

24)

Reversement à l'Etablissement Public Territorial de la TEOM 2020

Rapport présenté par S. AMAR

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

25)

Prise en charge par la Commune, au titre de la protection fonctionnelle, de la réparation des préjudices subis par un agent communal

Rapport présenté par A. THIROUX

ADOpte À L'UNANIMITE

26)

Fixation des taux T.L.P.E. pour l'année 2021

Rapport présenté par M. DUVAUDIER

ADOpte À L'UNANIMITE

27)

Demande de subvention au titre du Fond d'Investissement Métropolitain – extension de la flotte automobile communale en carburant propre

Rapport présenté par Y. VIGUIE

ADOpte À L'UNANIMITE

28)

Cessions de véhicules appartenant au parc automobile municipal

Rapport présenté par D. BERTRAND

ADOpte À L'UNANIMITE

29)

Avenant à la délégation de service public – patinoire

Rapport présenté par Monsieur le Maire

ADOpte À L'UNANIMITE

30)

Versement au domaine public d'une voie communale privée dénommée Chemin d'exploitation en vue de la construction du 6ème collège.

Rapport présenté par P. DUBUS

ADOpte À L'UNANIMITE

31)

Dénomination de la voie nouvelle reliant la rue Alexandre Fourny au Chemin du Buisson : rue Dominique ADENOT.

Rapport présenté par Monsieur le Maire

Suspension de séance à 22h18

Reprise de séance à 22h20

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

32)

Convention de coopération avec l'association Action Prévention Sport (APS) relative à la prise en charge des consultations de médecine sportive au CMS Ténine pour la réalisation du certificat d'aptitude à la pratique sportive.

Rapport présenté par G. CARPE

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

33)

Programme d'actions 2020 du Contrat de Ville.

Rapport présenté par S. AKKOUICHE

Le conseil municipal PREND ACTE du Programme d'actions 2020 du Contrat de Ville et AUTORISE, à l'unanimité, Monsieur le Maire de Champigny-sur-Marne ou son représentant à solliciter les subventions auprès des partenaires financeurs, à poursuivre les négociations avec ces derniers et à signer tous les actes qui en seraient la suite ou la conséquence.

34)

Attribution d'indemnités de fonctions mensuelles aux élus.

Rapport présenté par A. THIROUX

1^{ère} délibération : Indemnités de base

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

2^{ème} délibération : Indemnités majorées

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

35)

Tarifs des spectacles de la saison 2020/2021.

Rapport présenté par P. LATRONCHE

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

36)

Avenant à la convention passée avec le département dans le cadre du spectacle vivant.

Rapport présenté par P. LATRONCHE

ADOpte À L'UNANIMITÉ

37)

Inscription des crédits nécessaires à la rémunération des emplois de cabinet.

Rapport présenté par A. THIROUX

ADOpte À L'UNANIMITÉ

38)

Vœu d'urgence présenté par la majorité municipale : Vœu pour le plan d'urgence dans les transports publics

Vœu présenté par Y. VIGUIE

→ Vote sur l'urgence

10 Ne Participent Pas au Vote dont 2 procurations

MME CAPORAL, M. FAUTRE, M. LURIER mandataire de MME LE LAGADEC,
MME ADOMO mandataire de M. SOLARO, M. MAILLER,
M. SY, MME MASMOUDI-LAJNEF, M. TITOV

ADOpte À LA MAJORITÉ

38 votes pour dont 2 procurations

→ Vote sur le fond

ADOpte À LA MAJORITÉ

**45 votes pour dont 4 procurations
3 abstentions**

MME CAPORAL, M. FAUTRE, M. TITOV

39)

Vœu d'urgence présenté par la majorité municipale : Vœu de soutien aux forces de l'ordre.

Vœu présenté par M. DUVAUDIER

→ Vote sur l'urgence

10 Ne Participent Pas au Vote dont 2 procurations

MME CAPORAL, M. FAUTRE, M. LURIER mandataire de MME LE LAGADEC,
MME ADOMO mandataire de M. SOLARO, M. MAILLER,
M. SY, MME MASMOUDI-LAJNEF, M. TITOV

ADOpte À LA MAJORITÉ

38 votes pour dont 2 procurations

→Vote sur le fond

ADOpte À LA MAJORITÉ

40 votes pour dont 3 procurations

1 vote contre

MME CAPORAL

7 abstentions dont 1 procuration

M. FAUTRE, M. LURIER mandataire de MME LE LAGADEC, M. MAILLER,

M. SY, MME MASMOUDI-LAJNEF, M. TITOV

Questions diverses

Question de Chrysis CAPORAL

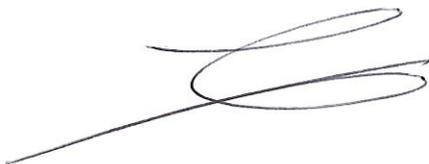
Question de Mamadou SY

Question de Yvon LURIER

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **23h27**

et ont, les membres présents, signé après lecture.

**Le Maire
Président de séance**



Le Secrétaire de séance



NB : IL EST RAPPELE QU'EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2121-26 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES TOUTE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE A LE DROIT DE DEMANDER COMMUNICATION AU SERVICE TRAVAUX DES ASSEMBLEES :

- **DES PROCES-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL**
 - **DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**
 - **DU REGISTRE DES ARRETES PRIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.**
 - **DU COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL.**
- **COMPTE RENDU AFFICHE LE 22 JUIL. 2020**